

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 17 | ABSENTS EXCUSÉS 6 | VOTANTS 22

OBJET : N° L24-09/10-54/RH CREATION AU TABLEAU DES EFFECTIFS DE 1 POSTE PERMANENT A TEMPS COMPLET

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le vingt-cinq septembre 2024 s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Maire.

Etaient présents : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Josiane ROCHE, Philippe BRIMALDI, Florence JOST, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Saliha EL AMRANI, Patrick TRACHET, Valérie LEVERNIER, Quentin CHIQUET FERCHAUD, Pierre MEUNIER, Gérard FERAUDET, Hicham TARZA, Nicole CAMPANER, Jean-Luc BELLEINGUER.

Etaient absents excusés : Sophie SEIGUE donne procuration à Mme Josiane ROCHE, Jean-François LAMOTHE, Josette MASSARIN donne procuration à Fernand ESCALIER, Jean-Pierre DORIAN donne procuration à Christine JOUANNO, Séverine DECROCK donne procuration à Valérie LEVERNIER, Patricia COURANJOU donne procuration à Jean-Luc BELLEINGUER.

Le scrutin a eu lieu, Mme Christine JOUANNO a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L313-1 et L332-14

Vu le décret n° 2006-1692 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Considérant qu'en application de l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant la délibération modifiant le tableau des emplois en date du 1^{er} octobre 2024,

Entendu le rapport de Monsieur le Maire, qu'un agent titulaire de la collectivité peut bénéficier d'un avancement de grade, par le biais de l'avancement suite à la réussite à l'examen professionnel. Aussi, le grade à créer est en adéquation avec les fonctions assurées par l'agent concerné.

Ville de Castillon-la-Bataille
Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal - Séance du 30
septembre 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** la création au tableau des effectifs de la commune :
- **d'un poste d'agent territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet ;**
- **Filière : Culturelle – Catégorie C**
- **Ledit poste est créé à compter du 1^{er} octobre 2024 ;**
- **Impute les dépenses correspondantes sur les crédits prévus au budget.**

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal

Le 30 septembre 2024

Le Maire,
Jacques BREILLAT





Tableau des effectifs du personnel communal Situation au 01.10.2024

Grade ou Emploi	Catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées	Effectif soumis au vote	Vacant	Effectif pourvu au 01.10.2024	Temps Non Complet
EMPLOIS FONCTIONNELS							
Directeur général des services	A						
Directeur général. Adjoint des services	A						
Collaborateur de cabinet	A						
SERVICE ADMINISTRATIF		12		12	2	10	
Attaché Principal	A						
Attaché	A	2		2		2	
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1		1		1	
Rédacteur	B	1		1	1		
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	2		2		2	
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	2		2		2	
Adjoint Administratif	C	4		4	1	3	
SERVICE TECHNIQUE		12		12	2	10	
Technicien Ppal de 1ère classe	B						
Technicien Ppal de 2ème classe	B						
Agent de Maîtrise Principal	C						
Agent de Maîtrise	C	1		1		1	
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C						
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C						
Adjoint Technique	C	11		11	2	9	
CUISINE		2		2		2	
Agent de Maîtrise	C						
Adjoint Technique	C	2		2		2	
SERVICE ECOLE MATERNELLE		8		8	2	6	
A.T.S.E.M. Principal de 1ère classe	C	1		1		1	
A.T.S.E.M. Principal de 2ème classe	C	2		2	1	1	
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C						
Adjoint Technique	C	5		5	1	4	
SERVICE ECOLE ELEMENTAIRE		3		3	1	2	
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	1		1		1	
Adjoint Technique	C	2		2	1	1	
ENTRETIEN LOCAUX DIVERS		1		1		1	
Adjoint Technique	C	1		1		1	
SERVICE MEDIATHEQUE		4	1	5	1	4	
Assistant Conservation Ppal de 2ème classe	B	1		1		1	
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème classe	C		1	1	1		
Adjoint du Patrimoine	C	3		3		3	
SERVICE ANIMATION							
Adjoint d'animation Principal de 2ème classe	C						
SERVICE POLICE MUNICIPALE		4		4		4	
Brigadier Chef Principal	C	3		3		3	
Gardien-Brigadier	C						
Adjoint Technique	C	1		1		1	
TOTAL		46	1	47	8	39	

Accusé de réception en préfecture
 033-213301088-20240930-L24091054RH-DE
 Date de télétransmission : 08/10/2024
 Date de réception préfecture : 08/10/2024